

Montrer le Canada aux Français...

(et, de plus en plus, aux Européens)

par Louise Dowling*

Depuis presque trente ans, la bibliothèque du Centre culturel canadien de Paris, désignée ici sous le nom de Centre de documentation, se consacre à l'accomplissement de ce mandat : montrer le Canada aux Français.

Culture canadienne

Le Centre culturel canadien s'est ouvert à Paris en 1970, cinq ans après la signature du premier accord culturel entre le Canada et la France, qui stipulait la création d'un Centre de documentation canadien en France. Depuis, la bibliothèque du Centre, au deuxième étage du 5 rue de Constantine, a accueilli des centaines de milliers de Français désireux d'obtenir des éléments de statistiques canadiennes, d'étudier l'œuvre d'un auteur canadien, de consulter quelque article de la législation canadienne, ou tout simplement d'élargir leur conception du Canada, de sa vie et de sa culture.

La bibliothèque est unique en ce qu'elle est la seule bibliothèque d'Europe dont la collection d'ouvrages ne se rapporte qu'au Canada et à la culture canadienne, dans son sens le plus large. Elle est l'une des rares bibliothèques rattachées à une ambassade en France et constitue une partie intégrante de la présence de notre pays à l'extérieur. Depuis la réouverture du

Centre culturel en janvier 1997, après presque deux ans de rénovations majeures, le Centre de documentation a doublé d'importance et a acquis le matériel de pointe qui fait partie de l'équipement de la plupart des bibliothèques en zones urbaines au Canada.

Les publics

Avec le temps, la bibliothèque s'est fait connaître et apprécier par la qualité de ses services ; la première conséquence directe est une clientèle accrue et diversifiée. Si les Français constituent encore la majorité de ses usagers, ceux-ci proviennent aujourd'hui d'endroits éloignés tels que l'Italie et l'Espagne, la Scandinavie et l'Europe de l'Est. Récemment, un visiteur désireux d'étudier l'œuvre de l'auteur canadien Margaret Atwood, est venu de Beyrouth effectuer une recherche de trois jours fructueuse. Parmi les dernières demandes reçues figurait un courrier venu de Moscou.

Comment définir nos usagers ? Tout d'abord, il y a les étudiants. Ceux-ci, en général, fréquentent l'un des quinze centres d'études canadiennes rattachés à des universités françaises, où ils effectuent leurs premières recherches. Puis, ils s'adressent à notre Centre de documentation, où ils ont accès à une documentation plus diversifiée et plus fournie. Les professeurs, œuvrant dans les programmes d'études canadiennes, comptent parmi nos visiteurs les

plus fréquents, de même que les étudiants et les professeurs d'instituts d'études supérieures français et européens. Ces deux groupes constituent environ la moitié de nos usagers, l'autre moitié comprenant des fonctionnaires, des experts en législation, des hommes de loi, des économistes, des hommes d'affaires, des journalistes, des cinéastes, des musiciens et des artistes, sans oublier le grand public.

L'intérêt que nos usagers portent au Canada est tel que le personnel de la bibliothèque a un souci constant de faciliter l'accès à toute l'information de domaine public sur le Canada, pour renforcer ainsi les liens qui existent entre nos pays. Les domaines d'intérêt sont très diversifiés mais certains semblent prédominer ; un intérêt constant est porté à la vie et au statut de nos populations autochtones. Le multiculturalisme, le traitement des handicapés au Canada, la littérature canadienne d'expression française et anglaise, l'histoire, la généalogie et même la cuisine canadienne suscitent un grand intérêt auprès des Européens. Les pratiques de gestion et les statistiques économiques canadiennes revêtent un intérêt de premier plan pour nos usagers, ainsi que les télécommunications, les multimédias, le féminisme, la violence exercée contre des femmes et la sécurité sociale au Canada. En raison du rôle joué par notre Centre culturel en France pour la mise en valeur des artistes et des créateurs canadiens, il existe

* *Bibliothécaire de référence,
Centre culturel canadien*

une forte demande d'information relative à nos artistes et à nos industries culturelles.

L'échange humain qui se produit pendant cette information est une source de satisfaction pour les deux parties en présence : pour les usagers une réponse à leurs questions, qu'il s'agisse du gouvernement, d'un artiste ou de statistiques d'exportations ; pour le bibliothécaire la satisfaction d'avoir répondu adéquatement à une demande et fourni un service de qualité auquel sont habitués les lecteurs canadiens, et celle d'avoir présenté à un étranger quelques facettes de la culture au Canada.

Chaque année, il est répondu à plus de 7 000 questions : pour environ 70 % de ces questions la demande est faite sur place, pour les autres 30 % par téléphone, lettre ou télécopie. La plupart des réponses sont données par le bibliothécaire de référence, qui est à quelques exceptions près en service de 10 h à 18 h, du lundi au vendredi. Certaines questions - une liste, par exemple, des revues de l'industrie de la mode au Canada - ne peuvent exiger que cinq minutes de recherche, alors que plus de deux heures peuvent être nécessaires dans le cas d'une documentation relative au rôle joué par le chemin de fer *Canadian Pacific* pour le peuplement de l'Ouest canadien. Parce que le Canada est un pays bilingue et multiculturel - une fédération avec des lois provinciales et fédérales, une province (le Québec) régie par le Code civil, les neuf autres par le Common law - il est évident que la réponse peut être complexe ! Il n'est pas surprenant que notre système paraisse compliqué à des citoyens d'un pays plus centralisé et l'une des fonctions du bibliothécaire est précisément de guider les usagers à travers ce labyrinthe apparent.

Un fonds encyclopédique

La collection du Centre de documentation porte sur des ouvrages se rapportant au Canada. Elle est de nature encyclopédique, quoique plus axée sur les humanités et les sciences sociales que sur les sciences pures et la technologie. Depuis le début, le développement de la collection est la responsabilité d'un bibliothécaire expérimenté suivant des lignes directrices bien établies pour assurer la création d'une bibliothèque canadienne équilibrée et représentative tout en respectant les restrictions d'espace. Cette tâche exige non seulement des qualités professionnelles mais aussi une certaine connaissance et sensibilité envers la communauté canadienne dans son ensemble. Comme les bibliothèques canadiennes ont compté parmi les tout premiers centres multimédias au Canada, assurant une documentation autre qu'imprimée dès qu'elle a été disponible, le Centre de documentation de Paris offre depuis des années des ressources sur microformes et continue cette tradition en offrant aujourd'hui une sélection de cédéroms et un accès libre à Internet.

La collection imprimée de 20 000 volumes comprend environ

2 000 ouvrages de référence : encyclopédies, almanachs, dictionnaires, chronologies, annuaires, bibliographies et index qui portent sur les caractéristiques essentielles du Canada et de son genre de vie. La collection générale de quelque 18 000 titres, disponibles dans la langue de publication, assure une couverture encyclopédique mais non exhaustive de la réalité canadienne. Une sélection importante de la littérature canadienne d'expression française et anglaise est enrichie par une grande collection de critique littéraire canadienne, avec un accent sur cette dernière, moins facilement accessible en France.

Jouant son rôle de bibliothèque de dépôt sélectif des publications du gouvernement canadien, la bibliothèque présente une vaste collection de monographies, de revues et de publications du gouvernement canadien parmi lesquelles les rapports annuels, les budgets de dépenses, les rapports et études des commissions royales d'enquête. Nous sommes, à l'exception de la BNF, la seule bibliothèque en France qui recueille et mette à la disposition du public la vaste collection imprimée de statistiques publiées par *Statistiques Canada*, collection qui de plus en plus se présente sous forme numérique sur l'Internet.

Notre collection de publications parlementaires assure un accès aux dix années de débats de la Chambre des communes et du Sénat canadien, aux séances et aux rapports des comités émanant des deux chambres, ainsi qu'aux lois et règlements fédéraux. Les rapports des comités, en particulier, assurent une précieuse information aux chercheurs dont les intérêts vont de l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA) aux droits des autochtones, à la violence exercée contre les femmes, aux

relations du Canada avec l'Europe ou avec la région Asie-Pacifique. Depuis 1995, une grande partie de cette information est devenue accessible sur le site du Parlement (www.parl.gc.ca).

Une collection spéciale particulièrement appréciée est la série, constamment mise à jour, de documents d'étude préparés pour nos députés par les chercheurs de la Bibliothèque du Parlement du Canada. Il s'agit d'études non partisans sur les questions qui se posent actuellement au Canada. Au nombre de plusieurs centaines, ces études sont immédiatement accessibles grâce à l'index de mots-clés qui les accompagne.

Autre collection spéciale présentant un très grand intérêt : les 1 500 dossiers sur des thèmes et des personnalités du Canada, notamment écrivains, artistes, cinéastes, musiciens et architectes. Rassemblés au cours des années, ces dossiers comportent une documentation émanant de sources diverses ainsi que des références à des articles de journaux ou de revues, ou bien les articles eux-mêmes. Depuis peu, les adresses des sites Internet sont ajoutées à ces dossiers pour guider le chercheur vers d'autres sources d'information.

Depuis la réouverture de 1997, notre bibliothèque a ajouté l'importante collection appartenant au Bureau des Archives nationales du Canada à Paris. Cette collection, sous forme d'imprimés ou de cédéroms, s'est révélée d'une valeur précieuse pour les chercheurs en histoire et les archivistes.

Notre collection de périodiques comporte quelque deux cents titres, allant du magazine populaire à la revue savante avec des titres représentatifs dans les deux langues. Lorsqu'un article sur un sujet quelconque est identifié grâce à l'un de nos index des périodiques (qui existent au Canada depuis les années 1920), nous le communiquons pour consultation sur place. Si le périodique où il se trouve n'est pas dans notre collection, nous suggérons à l'utilisateur d'en commander une photocopie à la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa, qui offre ce service de façon efficace et à un coût minime. Une partie de notre collection de périodiques est sous forme de microfilm et inclut tous les numéros du *Devoir* (Montréal) et du *Globe and Mail* (Toronto) depuis la création de ces journaux. Les actualités canadiennes sont disponibles sous forme de résumé quotidien, dans un bulletin bilingue intitulé *Infoflash*. L'accès par Internet à la presse canadienne est possible par plusieurs sites Web, y compris *Canadiana : the Canadian Research Page* ([http : www.cs.cmu.edu/unofficiel](http://www.cs.cmu.edu/unofficiel))

Multimédia

Depuis 1997, nous avons acquis presque 100 cédéroms canadiens qui sont communiqués au public sur notre réseau local ou en mode autonome. Cette acquisition a enrichi notre collection de façon spectaculaire et trois cédéroms en particulier sont utilisés plusieurs fois

par jour. Il n'est pas surprenant que ce soient les cédéroms qui sont les index par mot-clé permettant d'identifier en quelques minutes les sujets traités dans des centaines de périodiques canadiens, et de documents du gouvernement : l'*Index de périodiques canadiens*, *Repère et Microlog*. Bien qu'il s'agisse, en général, de citations bibliographiques, les textes intégraux peuvent y paraître ; ceci constitue un complément précieux à une collection limitée comme la nôtre. La collection de cédéroms comprend une version multimédia de l'*Encyclopédie Canadienne* (si le chercheur désire entendre le cri lancinant du huard canadien, regarder le gestuel de René Levesque lorsqu'il parle en public), ainsi que *L'Histoire du Canada en images* abondamment illustrée. L'immense dictionnaire bilingue *Termium*, le *Recensement du Canada* et les lois et règlements fédéraux figurent sur d'autres cédéroms. Le texte intégral de cinq quotidiens québécois depuis 1993 est disponible sur le cédérom *Actualité Québec*, tandis qu'une grande partie des trésors immenses des Archives nationales du Canada est décrite dans les cédéroms *Parchemin et Archivia*, qui jouissent d'une grande popularité auprès du public.

Une collection multimédia exige nécessairement une technologie de pointe et huit ordinateurs sont disponibles au public, que ce soit pour effectuer des recherches sur notre catalogue en ligne (par auteur, titre, sujet et mot-clé) et sur nos cédéroms ou pour naviguer sur le Web. L'accès à Internet est gratuit, pourvu qu'il s'agisse de recherche sur le Canada. Le téléchargement et les échanges personnels de courrier électronique ne sont pas permis. Lorsque des queues se forment, le temps en ligne est limité et le personnel se

réserve le droit de donner, à tout moment, la priorité à la recherche sur cédérom, étant donné qu'il s'agit là d'une partie unique de notre collection. Afin de faciliter et de maximiser l'utilisation de sites canadiens sur le Web, le bibliothécaire rend accessibles plusieurs aides de recherche sur place, affiche des avis de nouveaux sites et présente aux usagers des adresses, assurant des liaisons globales avec des sites se rapportant au Canada. Citons comme exemple remarquable de site celui de la Bibliothèque nationale du Canada (www.nlc-bnc.ca), où les bibliothécaires ont identifié par sujet quelque 1 700 sites sur le Web qui présentent une information se rapportant au Canada, en assurant une liaison en hypertexte avec ces sites. Autre bon exemple : le *Réseau d'accès à la justice* (www.acjnet.org) qui assure, entre autres, un accès aux lois et règlements en vigueur (niveaux fédéral et provinciaux).

Si besoin est, le bibliothécaire de référence assure une brève formation pour accéder à Internet et pour l'utilisation des différents moteurs de recherche, afin d'encourager chez l'utilisateur une interactivité avec le Web et une recherche indépendante ou reliée à des adresses.

Le Centre de documentation renouvelé est un excellent exemple des efforts faits par le gouvernement canadien pour maintenir une bibliothèque canadienne de pointe à Paris. La réaction du public français a été enthousiaste, particulièrement à l'ajout d'une vaste quantité de références électroniques. On peut maintenant avoir accès à des centaines de ressources en texte intégral, qui ne seraient pas disponibles autrement. On a accès à des milliers de documents canadiens, soit contenus dans la bibliothèque soit ailleurs,

ce qui constitue un atout majeur pour les chercheurs.

Service de référence

Le public français se réjouit également de pouvoir connaître ce que nous, Canadiens, prenons pour acquis dans le cadre de nos bibliothèques : un service professionnel de référence prêt à satisfaire les besoins en information de tout usager, quel qu'il soit. Cette attention personnelle au besoin de chaque usager est considérée comme l'épanouissement normal de tout le travail invisible, mais nécessaire, qui a cours dans toute bibliothèque : la sélection de la documentation appropriée, son catalogage et sa classification, l'indexation spéciale et la recherche incessante de l'information de toute origine, ainsi que son organisation.

Cette attention aux demandes individuelles n'est qu'un exemple de la manière dont les bibliothécaires canadiens ont le souci de s'acquitter de leur tâche. Tout public doit recevoir une information adéquate si elle est disponible.

Le Centre de documentation est ouvert pour consultation à toute personne ayant une question ou une recherche relative au Canada. À son arrivée, l'utilisateur est prié de remplir un bref questionnaire où il s'identifie et donne ses coordonnées, en indiquant le motif de sa visite. Le bibliothécaire de référence procède alors à une courte entrevue où l'utilisateur est encouragé à définir clairement ses besoins en recherche et en information ; ceci permet au bibliothécaire de traduire la demande présentée en une stratégie de recherche logique, en maximisant le recours aux ressources imprimées ou électroniques les plus pertinentes, qu'elles soient disponibles sur place ou au Canada. La

formation étendue du bibliothécaire dans le domaine de l'accès à tous les segments de la collection présente un avantage évident pour l'utilisateur, puisque celui-ci se voit indiquer une documentation pertinente pour sa recherche, dont souvent il ne soupçonnait pas l'existence, ou qu'il n'avait pas cru bon de demander.

L'utilisateur est encouragé à utiliser lui-même quelques-uns des outils bibliographiques habituels : le fichier automatisé, les index de périodiques, les annuaires et les bibliographies. Cependant il est possible que le bibliothécaire doive le guider, surtout s'il s'agit de faire des recherches par cédérom. De plus, les connaissances et l'expérience que le bibliothécaire de référence possède sur la collection en fait un chaînon essentiel

dans la découverte de documentation « cachée » existant dans la bibliothèque, une sorte de détective : chapitres spécifiques d'un livre, tableaux insoupçonnés dans certains documents du gouvernement, information disponible dans des périodiques non indexés, que même les outils électroniques les plus sophistiqués n'ont pas encore identifiés. Le bibliothécaire et l'utilisateur entrent dans une sorte d'association, qui ne se dissout que lorsque le lecteur a trouvé une source capable de satisfaire ses exigences en matière d'information ou qu'il a été orienté vers celle-ci.

Le bibliothécaire s'occupe aussi des demandes faites par courrier ou par téléphone, et compte tenu du temps alloué, bien que le temps de les traiter soit parfois limité, un effort est fait pour four-

nir une information brève, soit une bibliographie ou un article sommaire ou encore des adresses au Canada d'où l'on peut obtenir de plus pertinentes informations. Les usagers sont facturés au tarif de 1 F par page pour la documentation reçue.

Dans un petit centre de documentation où le bibliothécaire doit souvent répondre en même temps à plusieurs demandes différentes, il est possible que certaines sources d'information soient oubliées. Par ailleurs, il est possible qu'une documentation pertinente arrive un jour donné pour répondre à une question posée quatre jours auparavant. Connaissant les coordonnées de l'utilisateur, le bibliothécaire peut facilement communiquer cette information et changer un usager déçu en un usager heureux.

Il est paradoxal que si l'ajout de ressources électroniques nouvelles et passionnantes aux collections traditionnelles des bibliothèques signifie que l'on peut répondre à certaines questions en quelques secondes plutôt qu'en quelques minutes, ou en quelques minutes plutôt qu'en quelques heures, plus de ressources pouvant alors être identifiées plus rapidement, la réponse à d'autres questions exige plus de temps qu'auparavant. Les connaissances n'ont pas été « compactées » ou, plutôt, leur accès s'est élargi de sorte que pour certaines recherches, le temps de consultation s'est nécessairement accru. Le bibliothécaire, dont le travail a toujours été de sélectionner, d'évaluer et d'analyser la documentation imprimée avant d'en assurer l'accessibilité au public de la bibliothèque, doit maintenant faire le même travail pour les centaines de sites existant dans l'univers d'Internet en expansion et identifier pour l'utilisateur, par des signets ou des guides, les plus fiables ou utiles. La bibliothèque

multimédia d'aujourd'hui est exactement ce que ce terme implique : une collection globale de ressources et d'outils de découverte électroniques, de livres imprimés et de périodiques imprimés ou en ligne. Aucun de ces supports n'est tombé en désuétude, encore moins le bibliothécaire qui a un rôle pivot à jouer pour lier le demandeur et le document. Lors de la dernière conférence de l'IFLA tenue à Copenhague, un ancien bibliothécaire bien connu qui avait travaillé dans une des plus grandes bibliothèques du Canada a fait remarquer : « une bibliothèque n'a que la valeur de ses bibliothécaires ». Ce sont des mots qui continueront à s'appliquer à toutes les bibliothèques canadiennes, y compris la nôtre, pour longtemps encore.



Centre culturel canadien

Centre de documentation

(1970)

5, rue de Constantine
75007 Paris
Tél. : 01 44 43 21 44
Fax : 01 44 43 21 98

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 10 h
à 18 h

Conditions d'accès :

Libre accès à toute personne ayant
une recherche à faire sur le
Canada

Photocopies : 1 F la page
2 F la page des microformes

Collections :

20 000 imprimés (incluant
publications officielles fédérales)
200 périodiques
Collections importantes
de cédéroms et microformes
Collection de statistiques provenant
de *Statistiques Canada*
Collections des études préparées
par la Bibliothèque du Parlement